

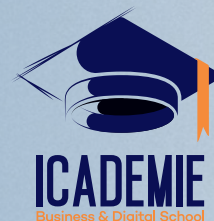
CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

ORGANISER ET GÉRER UNE ACTIVITÉ DE PRODUCTION ET ENCADRER L'ÉQUIPE DANS UNE STRUCTURE D'INSERTION - 252h

Bloc de compétences issu de la certification professionnelle de niveau 4 : « Encadrant technique d'insertion », enregistrée au RNCP* par le Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion.
Fiche RNCP* n°39794 enregistrée et publiée au Journal Officiel le 16/12/2019, renouvelée le 06/11/2024, code NSF : 332t : Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39794/>

*Répertoire National des Certifications Professionnelles



OBJECTIFS

La certification complète « Encadrant technique d'insertion » permet à l'encadrant technique d'insertion d'assurer l'encadrement et l'accompagnement socio-professionnel de salariés en insertion dans une structure d'insertion produisant des biens ou services.

Il vise l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les objectifs de formation et d'insertion des salariés.

Compétences et aptitudes visées

- Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
- Organiser une activité de production en structure d'insertion
- Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
- Encadrer une équipe de salariés en insertion



PROFIL

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Apprentis
- Personnes en reprise d'études

DURÉE ET ACCESSIBILITÉ

Durée de la formation : **252h**

La formation s'effectue 100 % à distance
(hors examens)

Après étude du dossier et selon les aménagements possibles, les méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation peuvent être adaptées aux publics en situation de handicap.

MODALITÉS D'ADMISSION

- Expérience professionnelle d'un an souhaitée.
- Disposer d'un ordinateur muni d'une connexion internet, d'un micro et d'une caméra fonctionnels.

PRÉ-REQUIS

Pour accéder à ce parcours, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Entretien
- Dossier de candidature
- Réussite au test de positionnement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel et en groupe assuré par des tuteurs/formateurs experts dans le domaine.
- Encadrement assuré par un référent pédagogique et un référent examens.
- Webconférences en direct (également accessibles en différé), forums de discussions, messagerie personnelle.
- Apports de contenus, analyse de cas pratiques, jeux de rôles, échanges libres.
- Plateforme accessible 7j/7.
- Accès à une vidéothèque et une bibliothèque numérique.

PROGRAMME

CONTRIBUER À LA RELATION CLIENT D'UNE STRUCTURE D'INSERTION

- Dans le respect de son niveau de délégation, en s'appuyant sur son expertise technique et sa connaissance de l'offre de services de la structure, identifier les attentes et les besoins du client et clarifier si nécessaire ses attentes afin d'apporter une réponse adaptée.
- En interne ou en lien avec le client, conseiller sur les produits, services, matières d'œuvre et matériaux et informer des réglementations et des conditions de réalisation de la production.
- S'assurer en lien avec sa direction de la satisfaction du client tout au long de l'activité de production afin d'optimiser la réponse à la demande, et contribuer au développement de l'activité de la structure et à son équilibre économique.

ORGANISER UNE ACTIVITÉ DE PRODUCTION EN STRUCTURE D'INSERTION

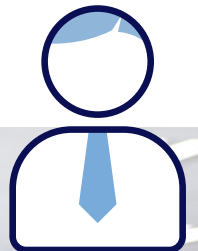
- Dans le respect des procédures d'organisation de la structure, en prenant en compte ses moyens et la demande du client, réaliser une estimation des moyens humains, des matériels et des matières d'œuvre ou matériaux nécessaires à la réalisation de la prestation en respectant le cadre réglementaire de l'activité.
- Transmettre son estimation à sa hiérarchie et participer à la formalisation de la réponse.
- Convenir des modalités de l'intervention avec sa hiérarchie en tenant compte des activités en cours dans la structure et des impératifs du client.
- À réception de la commande, anticiper les moyens humains, les besoins en matériels et matières d'œuvre ou matériaux afin d'organiser la production de manière optimale.

GÉRER UNE ACTIVITÉ DE PRODUCTION DANS UNE STRUCTURE D'INSERTION

- À partir de l'organisation prévue, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et des normes techniques, en s'appuyant sur les méthodes, et les outils numériques de gestion de la structure, planifier les moyens humains en tenant compte des besoins et compétences des salariés en insertion.
- Inventorier les matériels et matières d'œuvre ou matériaux nécessaires à la production.
- Initialiser la production et suivre sa progression au quotidien.
- Adapter l'organisation prévue en fonction des aléas.
- Rédiger des comptes rendus et informer la hiérarchie ou le client lors de points d'étapes afin de garantir la satisfaction du client et la conformité de la prestation.

ENCADRER UNE ÉQUIPE DE SALARIÉS EN INSERTION

- Dans le respect du droit du travail, informer et former les salariés en insertion aux règles d'hygiène et de sécurité et veiller à leur respect.
- Établir les plannings et répartir le travail à partir des compétences, des besoins et des projets professionnels possibles des salariés en insertion en tenant compte des éventuelles situations de handicap.
- Transmettre des consignes aux salariés en insertion et s'assurer de leur compréhension.
- Adapter son style de management en fonction des situations rencontrées et des profils des membres de l'équipe, gérer les conflits et analyser sa pratique professionnelle afin d'améliorer la cohésion d'équipe et de créer un climat de travail favorable.



Modalités d'évaluation

Deux sessions d'examens par an : janvier et mai.

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante par le biais :

- D'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session ;
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation.

La validation de la certification globale sera complétée par :

- Un entretien final comprenant un temps d'échange avec le candidat sur un dossier professionnel réalisé en amont de la session ;
- Un dossier professionnel et ses annexes éventuelles ;
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Équivalences et Passerelles

Il n'y a pas d'équivalences et passerelles sur cette formation.

Période en entreprise

Une période en entreprise d'une **durée minimum de 105 heures** est obligatoire pour se présenter aux épreuves du certificat de compétences professionnelles.

En cas de validation complète de la certification professionnelle d'Encadrant Technique d'Insertion, le candidat doit réaliser une période en entreprise d'une durée totale minimum de 350 heures.

DÉBOUCHÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : le secteur de l'insertion par l'activité économique (Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), Entreprises d'insertion (EI), Régies de quartier).

L'encadrant technique d'insertion peut également intervenir auprès d'autres publics dans des structures et ateliers d'insertion ou de resocialisation organisés par des collectivités territoriales ou des associations. L'encadrant technique d'insertion peut intervenir dans des Entreprises adaptées (EA) ou des Établissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT) sous réserve d'une adaptation à ce secteur.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Encadrant technique d'insertion
- Encadrant technique
- Encadrant de chantier d'insertion
- Encadrant en entreprise d'insertion
- Encadrant technique d'activités d'insertion professionnelle
- Encadrant technique d'insertion socioprofessionnelle

POURSUITE D'ÉTUDES

La validation de l'ensemble des blocs de cette certification professionnelle vous donne les clés pour être rapidement opérationnel sur le marché de l'emploi. Toutefois, une poursuite d'études peut être envisagée si vous souhaitez renforcer votre profil ou vous spécialiser (Conseiller en Insertion Professionnelle, etc.)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉLAIS D'ACCÈS

Inscriptions à tout moment de l'année.
Le délai d'accès à la formation est habituellement de 14 jours après validation de votre dossier.

TARIFS

À partir de 1550 € TTC.
Contactez le service Conseil en Formation pour le détail des conditions tarifaires.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- CPF
- Plan de développement des compétences
- Autofinancement

Prise en charge à 100 % possible selon les modalités de financement.

INDICATEURS DE RÉSULTATS 2023

- Taux de réussite : Non significatif
- Taux de satisfaction : Non significatif
- Taux d'insertion à 6 mois : Non significatif



ICADEMIE
Business & Digital School

Formation à Distance

3 Rue Racine
83000 Toulon
09 73 03 01 00
contact@icademie.com
SIRET 489 088 971 00093

Toulon

15 Boulevard de Strasbourg
83000 Toulon
04 89 33 14 62
contact-toulon@icademie.com
SIRET 489 088 971 00051

Aix-Marseille

415 Avenue des Chabauds
13320 Bouc-Bel-Air
04 42 58 86 31
contact@icademie-aixenprovence.com
SIRET 489 088 971 00077

Paris

5 Rue Saint-Georges
75009 Paris
01 75 85 85 65
contact@icademie-paris.com
SIRET 489 088 971 00101

Ce document peut faire l'objet de modifications afin de répondre à des impératifs d'ordre pédagogique.

Date de MAJ de la fiche : 07/11/2024